

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 3 avril 2023**

**Date et heure de réunion :** 3 avril 2022 à 19h00.

**Président de séance :** Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET, maire.

**Conseillers présents :** Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET, M. Jean-Noël BEAUDOIN, Mme Stéphanie TRÉMELO, Mme Lucie PAUL, M. Simon VIVIEN, Mme Agnès SION, M. Vincent GOUIN, M. Éric MARIE, M. Richard GESLIN, M. Cédric HUREL, Mme Sandrine ROINÉ, M. Patrice HÉAS, Mme France BRETONNIER,

**Conseillers excusés :** M. Patrice ETIENNE, M. Rémy GUESDON, Mme Bénédicte NEVEUX, Mme Catherine BAILLEUL, absente a donné pouvoir à Madame Isabelle DUFOURD-BOUCHET, Mme Isabelle DUVAL, absente, a donné pouvoir à Madame Lucie PAUL, Mme Karima HOUDAYER, Mme Ludivine GUIBRETEAU, M. Thibault SAURISSE, M. Anthony TESSIER, M. Yves-Antoine CHERHAL.

**Secrétaire de séance :** M Patrice HEAS

Date de convocation : 31 mars 2023

Conseillers en exercice : 23

Date d'affichage : 31 mars 2023

Conseillers présents : 13

Conseillers votants : 15

\* \* \* \* \*

**DEL-23-010 - Approbation de l'arrêt projet du PLU**

*Lecture du bilan d'arrêt projet PLU*

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le bilan de la concertation préalable tel que présenté devant le Conseil Municipal et annexé à cette délibération, d'approuver le projet de Plan Local d'Urbanisme révisé tel qu'annexé à la délibération, d'autoriser le maire ou son représentant à poursuivre la procédure de révision générale du PLU, de dire que la présente délibération sera transmise à la préfecture et à l'ensemble des personnes publiques associées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 14 voix pour et 1 abstention :

- **APPROUVE** le bilan de la concertation préalable tel que présenté devant le Conseil Municipal et annexé à cette délibération,
- **APPROUVE** le projet de Plan Local d'Urbanisme révisé tel qu'annexé à la délibération,
- **AUTORISE** le maire ou son représentant à poursuivre la procédure de révision générale du PLU,
- **DIT** que la présente délibération sera transmise à la préfecture et à l'ensemble des personnes publiques associées.

Ainsi fait et délibéré,

Le jour, mois, et an ci-dessus.

Le Maire, Isabelle DUFOURD-BOUCHET



Accusé de réception en préfecture  
044-214400541-20230403-DEL-23-010-DE  
Date de réception en préfecture : 05/04/2023